

**Zeitschrift:** ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift

**Herausgeber:** Schweizerische Offiziersgesellschaft

**Band:** 171 (2005)

**Heft:** 9

**Artikel:** Nouvelle organisation des bases aériennes dès le 1er janvier 2006

**Autor:** Brovarone, Laurent

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-69888>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Nouvelle organisation des bases aériennes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006

Im Rahmen der vorgesehenen Restrukturierungsmassnahmen auf den 1. Januar 2006 werden auch die Militärflugplätze neu organisiert und umstrukturiert. Oberst i Gst Laurent Brovarone ist aktuell Kommandant der Airbase Payerne und hat massgeblich an der Bearbeitung der neuen Struktur mitgewirkt.

Lä

Laurent Brovarone

## Bref historique

Le management du changement est devenu une réalité dans notre société et la plaque tournante des opérations des Forces aériennes, la base aérienne, n'échappe pas à ce fait.

Ce bouleversement, ce changement de cap a débuté au milieu des années 90 par une prise de conscience que d'une part la base aérienne était la clé de voûte des opérations et que d'autre part la conduite des opérations sur un aérodrome était compliquée et ne fonctionnait que grâce à la bonne volonté des key players de tout bord.

Par conséquent, les processus et les procédures de fonctionnement d'un aérodrome militaire ont été analysés de 1997 à 1998 et le modèle ci-dessous a été développé.

On reconnaît sur ce schéma de principe les fonctionnalités suivantes:

- Le processus de base (production d'unité de mission, de sorties) dont l'unité de temps est la seconde.
- Le processus de support appuyant directement le processus de base et dont

l'unité de temps est de la minute à l'heure. Il comprend la maintenance de la flotte et l'exploitation de l'infrastructure.

- Le processus logistique appuyant indirectement le processus de base et dont la nécessité est présente que lorsque la troupe appuie le noyau professionnel. Nous parlons ici de l'unité de temps jours à semaine.
- Le processus de sûreté.
- La conduite de la base aérienne.

Logiquement ces cinq fonctionnalités se déclinent en une organisation ayant pour caractéristiques la symbiose et la conduite intégrale des opérations aériennes et des opérations au sol, donc la maintenance, l'exploitation de l'infrastructure, la logistique et la sûreté.

Ce modèle a été testé, peaufiné au cours des services de troupe de 1999 à 2003. C'est au cours de l'année 2004 que, sur la base aérienne de Payerne, une adaptation aux opérations quotidiennes a été lancée. Un modus vivendi a été trouvé et les relations entre les diverses unités organisationnelles (escadre, exploitations des Forces aériennes, skyguide et autres externes) ont été élaborées. Actuellement, on peut qualifier ce fonctionnement d'utilisable et les relations avec le centre des opérations des FA (AOC) sont optimales. Le système de conduite et

d'information des FA a même été calqué sur ce modèle et permet aujourd'hui de soutenir la planification et la conduite des opérations avec un bon outil informatique.

En considérant ce qui précède, un travail gigantesque a été fait et les tenants et les aboutissants de ce concept montrent une bonne cohérence en toute situation.

## Organisation et structure de la Base aérienne dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006

Le 6 janvier de cette année (2005) la décision de restructurer fondamentalement les bases aériennes et d'en confier le commandement aux chefs d'exploitation (personnel professionnel civil des FA) a été prise par le commandement des FA. Je vais tenter ici d'en esquisser les grandes lignes et d'en tirer les conséquences.

### Principe

A l'époque, l'approche choisie pour l'élaboration du modèle présenté ci-dessus partait d'une exploitation mixte (professionnel renforcé par la milice) de la base aérienne et devait permettre ensuite une adaptation dans la situation normale. Ce passage a découvert de nombreux problèmes liés au statut des organisations impliquées et n'a pas été facilement réalisable. Les critères de deux situations s'opposent souvent et le dilemme de l'efficacité par rapport à l'efficience est souvent présent. Le schéma ci-dessous en montre l'essentiel.

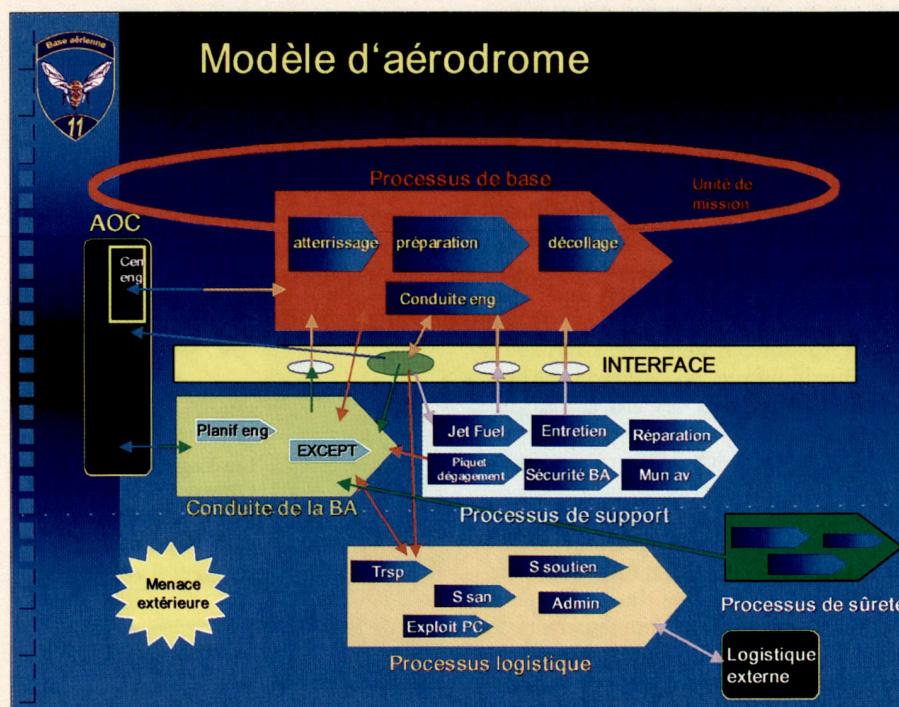
De plus le passage de nombreuses fonctionnalités des FA à la BLA (Base Logistique de l'Armée) ne facilite pas ce transfert et surtout pénalise la flexibilité nécessaire aux opérations.

### Design des structures 2006

Au premier abord, la structure d'une BA 2006 respecte dans les grandes lignes les processus élaborés dans la conception BA. Les conditions cadre de la décision de janvier 2005 implique une intégration globale de l'EFA (Exploitations des FA) au sein de l'engagement donc de l'exploitation EFA au sein de la BA.

On trouve donc les unités organisationnelles suivantes:

- Un état-major réunissant les cellules S1 à S8 et couvrant toutes les fonctionnalités nécessaires à la prise de décision du commandant. Cet EM devrait être conduit par un militaire de carrière puisqu'il devrait fonctionner aussi bien en situation normale qu'en service de troupe et en situation particulière et extraordinaire. Les membres des cellules sont par contre à majorité civile. Paradoxe?
- Une à deux escadres qui encadrent les escadrilles traditionnellement basées sur



l'aérodrome en question. Rien de nouveau, à part le fait que cette/ces escadres sont nouvellement incorporées à la base aérienne et non plus dépendantes de l'escadre de surveillance dissoute en 2006.

■ Un support service de vol. Ce service englobe toutes les fonctionnalités de la Flight Line et de la maintenance. Nous constatons ici une brèche dans les processus car ce support service de vol réunit deux processus fondamentaux, à savoir la production de sorties (Flight Line) et la maintenance appartenant au processus de support.

■ Un support aérodrome englobant les fonctionnalités de l'exploitation restantes aux FA.

### Analyse critique

■ L'élaboration des processus et des procédures de fonctionnement d'une base aérienne partait, à l'époque, de produits (output) alignés sur son produit fondamental, à savoir la production de missions aériennes (sorties). Les processus ainsi élaborés découlaient logiquement sur une structure et un organigramme adéquat.

En redessinant la structure 2006 et en y concédant l'intégration de fonctionnalités non nécessaires au fonctionnement d'une base aérienne, la voie a été ouverte à de nombreuses anomalies de systématique. Ainsi, le danger est grand de voir la production de sorties (donc les opérations) perdre de la valeur au profit d'autres produits non fondamentaux au fonctionnement d'une base aérienne.

Cet état de fait ne respecte pas les règles du «New Public Management» tant prôné et, à mon avis, il est indispensable de dessiner une structure de la base aérienne 2006 calquée sur les processus établis lors de sa conception.

■ Je n'ai intentionnellement pas parlé de processus de conduite dans la description du concept base aérienne. La conduite militaire d'une base aérienne comme celle de n'importe quelle unité militaire ne doit pas être rigide et régie par des procédures. Elle se doit de garder une liberté de manœuvre et de s'adapter à la situation du moment.

En considérant maintenant la tendance civilo-économique influençant la restructuration de nos entités militaires et en sachant que le désir d'introduire un PMS (Process Management System) devant gérer les fonctionnalités d'une base aérienne, le danger est grand de passer de la conduite à la gestion et d'oublier la tâche principale d'un aérodrome, à savoir la production de sorties.

Par ailleurs selon les principes mêmes du concept, la BA doit pouvoir fonctionner et fournir les prestations exigées en toute situation. Donc la planification et la conduite des opérations devraient être semblables sinon identiques en toute circonstance, avec ou sans renforcement par la milice.



La base aérienne est la clé de voûte des opérations.

Foto: LW

■ L'expérience réalisée par la BA de Payerne au début de cette année en conduisant les opérations de police aérienne au profit du World Economic Forum de Davos, donc en étant renforcée par l'apport des troupes en service de la BA de Meiringen, montre clairement que la flexibilité dans le changement de situation doit être maintenue.

Dans ce cas de figure, la conduite militaire est essentielle et il est illusoire de vouloir respecter des principes d'efficience économique lors d'une telle opération. De plus, et la dégradation de la situation météorologique l'a clairement démontré, une planification détaillée et une conduite procédurière n'aurait eu aucune chance de succès dans la reprise par Payerne des opérations prévues à Meiringen.

■ Le transfert de nombreuses fonctionnalités de la base aérienne à la BLA implique aussi une analyse détaillée des prestations à fournir. Dans le cas de figure du WEF 05, le dégivrage de la piste et le déblaiement de neige a pris une envergure énorme et la flexibilité dans ce domaine est prépondérante à la garantie des opérations. Le transfert de ces prestations à la BLA ne va pas sans interactions supplémentaires et ne facilite pas la planification. Par conséquent une planification à très court terme et une conduite situative n'ira pas sans poser des problèmes bureaucratiques incontournables à ce genre d'organisation.

■ A la requête du gouvernement, les FA étudient la faisabilité d'une surveillance permanente de l'espace aérien, non seulement avec des moyens électroniques (radar) mais aussi en marquant leur présence physique avec des aéronefs. Une telle présence, en fonction de sa fréquence, représente une prestation supplémentaire importante de la base aérienne. Ici aussi une planification à plus ou moins court terme ainsi qu'une conduite situative est exigée. De plus les contraintes économiques ne peuvent pas avoir la prépondérance face aux opérations.

### Conclusion

En conclusion, les questions de planification à court terme impliquant des décisions après une brève analyse et une conduite situative sont exigées de la base aérienne. De plus le design plutôt calqué sur une prestation en opération quotidienne donc un design calqué sur des contraintes économiques répondra-t-il aux exigences des opérations?

Ces questions fondamentales sont l'apanage d'un groupe de travail ayant la mission primordiale de trouver une structure adaptée à la flexibilité et aux changements rapides de la situation.

*Puissent les opérations trouver dans cette nouvelle structure une apogée et, qu'enfin, elles se trouvent au centre des préoccupations d'une base aérienne!* ■



Laurent Brovarone,  
Col EMG,  
Cdt Base aérienne 11,  
Payerne,  
1454 L'Auberson.